



ASNIÈRES-SUR-OISE
entre Nature et Histoire

N° 132
Mars 2023

L'Actu



Un marché
en pleine expansion

Turquie - Syrie, tous solidaires
p. 3

Le billet du PLU par Henri Poirier
p. 5

Retour en images
p. 6 et 7

Le mot du Maire



Ensemble, allons à l'essentiel : vous !

Bientôt le printemps, le temps du renouveau, d'une nature qui se réinvente, de retrouver le chemin des jardineries, les parcours sportifs de nos forêts. Et puis le dimanche, de faire son marché sur la place de l'Église. Quel plaisir de constater que celui-ci s'étoffe.

À Asnières-sur-Oise, l'agitation du monde nous semble parfois bien loin, même si les soubresauts de son actualité nous touchent et nous mobilisent. Ainsi, la récente collecte de jouets et de vêtements en faveur des sinistrés turcs et syriens dont je me réjouis du succès auprès de nos concitoyens.

Mais notre engagement au service de l'intérêt général s'exerce localement et se vit concrètement au quotidien. Une équipe municipale se doit d'être, au-delà de toutes formes de contingences idéologiques et/ou personnelles, au service et à l'écoute de ceux qu'elle représente et qui lui apportent leur confiance.

Ainsi, la disponibilité des élus est-elle essentielle pour entendre et comprendre les besoins et les attentes de chacun, pour les relayer auprès des services concernés en restant attentifs à leur suivi.

Dans un village tel que le nôtre, il est tellement facile d'échanger avec ses élus : en faisant ses courses, au café ou bien au marché et sur le stand de la commune le deuxième dimanche du mois.

En tant que maire, c'est pour moi une priorité de demeurer disponible. Au-delà du hasard des rencontres, je serai toujours heureux de vous recevoir à la mairie tant pour une question qui vous préoccupe que pour échanger sur tout ce qui pourrait renforcer la qualité de vie asniéroise. Rien de plus facile que de prendre rendez-vous, il vous suffit de vous rendre à l'accueil de la mairie et de préciser les raisons de votre demande. Vous êtes nouveaux venus dans notre cité, accompagné de Philippe Marcot, premier maire-adjoint, je serai enchanté de vous recevoir afin de mieux vous connaître et de partager avec vous notre attachement à Asnières-sur-Oise.

Éric Therry

Maire d'Asnières-sur-Oise

Turquie-Syrie

Tous solidaires

Faisant suite aux tragiques séismes qu'ont subi la Turquie et la Syrie, les membres de la majorité se sont concrètement mobilisés.

Une collecte a donc été mise en place dimanche 19 février afin de recevoir jouets et vêtements à destination des familles survivant dans des conditions hélas précaires.

Ces dons peuvent parfois paraître insignifiants, mais pour ces personnes, surtout des enfants, privées de tout, ils peuvent s'avérer essentiels mais aussi porteurs d'un peu de lumière.

Nous tenons à remercier les Asniérois pour leur grande générosité.



La place de l'Église poursuit sa mue

Les Services techniques ont poursuivi les travaux d'aménagement du cœur de notre village : tronçonnage de la couche de pierres et de béton, terrassement, scellement des poteaux en bois, apport de terre végétale...

Des arbres et des arbustes de la même espèce que ceux précédemment plantés vont venir végétaliser le lieu.

Les places de stationnement devant l'office de tourisme sont dorénavant délimitées par des bandes végétalisées.

Vacances de printemps

Le temps des inscriptions à l'accueil de loisirs

L'équipe d'animation accueillera vos enfants de 3 à 14 ans du 24 au 28 avril. Pour ce faire, remplissez dès aujourd'hui le dossier d'inscription. Celui-ci est disponible sur le site de la commune, en mairie ou auprès des animateurs. Vous avez jusqu'au 17 avril pour le déposer complété et signé. Quant au programme des activités, vous pourrez le consulter dès le 23 mars.

État civil *

Naissance

Théa Jallier Ustase - 01/02

Décès

Alain Picard - 28/02

Mariage

Dominica Simon-King et Jean-Michel Buffet - 11/02

* en fonction des autorisations de publication.

Au service des Asniérois

Corine Metenier, arrivée le 9 janvier dernier, a en charge l'accueil de la mairie et l'état civil. Ses nombreuses missions sont dédiées aux habitants : les renseigner, faire le lien entre les Asniérois, les élus et les services en fonction des demandes, réaliser des actes d'état civil, participer à l'organisation des élections...



À toute question, une réponse en bonne et due forme

Répondre rapidement, objectivement et efficacement aux demandes et questions des Asniérois : un engagement auquel se tient la majorité municipale. Ainsi, la nouvelle organisation des services le permet-elle aujourd'hui.

Vous êtes nombreux à contacter les services municipaux par tous les canaux possibles (téléphone, accueil physique, formulaire contact sur le site de la commune...), et à être satisfaits des résultats attendus.

Soutenus par vos élus, les agents de la commune, vous délivrent un service public de qualité et de proximité.

Mon voyage en classe de neige au Collet d'Allevard

« C'était le 28 janvier 2023. Nous étions tous prêts pour un voyage d'environ 700 km vers le Collet d'Allevard dans les Alpes, pour une semaine en classe de neige.

Le voyage s'est très bien passé, tout le monde s'est vite endormi et personne n'a été malade pendant le trajet. [...] »

Rendez-vous sur le site de la commune pour connaître la suite des aventures des CM2 à la neige.



Entretien avec Monsieur Poirier, en charge de l'élaboration de notre PLU (Plan local d'urbanisme)

L'Actu : où en est la révision du PLU, certains Asniérois sont impatients.

Henri Poirier : il n'y a pas d'impatience à avoir, la lettre d'information n° 2 vous est distribuée avec cet exemplaire de L'Actu. La commission d'Urbanisme a commencé l'étude du nouveau règlement.

L'Actu : pourquoi un nouveau règlement, l'actuel n'est-il plus valable ?

H. P. : l'actuel date de 2006, il a démontré son efficacité et maintenu la qualité de vie sur la commune ; mais la législation change, les lois Allure, Elan et récemment Climat et résilience, pour ne citer que les plus importantes, ont modifié les modes d'expression en matière d'urbanisme.

L'Actu : quelles conséquences ?

H. P. : il faut s'adapter à « aujourd'hui » en conservant l'efficacité d' « hier », tenir compte de l'évolution du mode de vie et de la législation en vigueur sans pour autant négliger une réglementation protectrice de la commune.

L'Actu : ce règlement est-il bien respecté ?

H. P. : dans l'ensemble oui, toujours quelques infractions au Code de l'Urbanisme. Les autorisations de travaux sont délivrées par la Mairie et non par une entreprise ; cependant en cas d'infraction le propriétaire qui a permis les travaux en portera l'entière responsabilité.

L'Actu : est-ce si grave ?

H. P. : l'infraction au Code de l'Urbanisme (travaux sans autorisation ou non conformes à une autorisation délivrée) est classée en délit et de ce fait relève de sanctions pénales.

L'Actu : quels sont les risques encourus ?

H. P. : des sanctions financières (amendes) peuvent être lourdes.

L'Actu : que faire pour éviter à vos administrés de tels désagréments ?

H. P. : nous privilégions la prévention à la sanction. Le service Urbanisme est disponible pour apporter appuis et conseils aux Asniérois par téléphone, mail ou sur rendez-vous.

La plupart des infractions sont régularisables avec le dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme.

L'Actu : que se passe-t-il en cas d'absence de régularisation ?

H. P. : le législateur est venu au secours des maires en créant l'article L481-1 au Code de l'Urbanisme qui leur permet d'assortir d'une astreinte financière la demande de régularisation de travaux irréguliers.

L'objectif n'est pas de punir mais de contraindre à se conformer aux règles d'urbanisme.

Nous en parlerons plus longuement dans un prochain numéro avec Monsieur le Maire qui reste très soucieux de maintenir le « bien-être » sur la commune.



Ça coud, ça pique aux Pucés des couturières !

Cousu-Décousu convie particuliers et artisans à exposer et vendre des matières premières et des objets manufacturés dédiés à la couture, au tricot, à la broderie... lors de ses 4es Pucés des couturières le 26 mars prochain. Le tout sous le signe de la convivialité et de l'échange de savoir-faire. Pensez à apporter vos ciseaux, un aiguiseur professionnel sera également présent.



**DIMANCHE 26 MARS 2023
à ASNIERES SUR OISE**

**46a Grande Rue
Espace Josette Jourde
de 10h à 18h**

 cousu.decousu95@gmail.com

**Brocante de matières premières
dédiées à la couture, au tricot ou
autres loisirs créatifs.**

Anim'Asnières - Royaumont ? Fes- tivités et animations au programme



L'association Anim'Asnières - Royaumont, c'est :

- organiser des fêtes et réjouissances que lui confie le conseil municipal,
- dynamiser notre village tout au long de l'année par divers événements,
- une équipe de bénévoles pleine d'énergie et de volonté, qui n'attend que vous pour compléter leurs compétences, donner de nouvelles idées, continuer leurs actions..

Prochain rendez-vous ? La brocante d'Asnières-sur-Oise le jeudi 18 mai. Vous avez envie de nous rejoindre ? Rien de plus simple, contactez-nous au 06 06 87 38 72 ou par mail à fetes.asnieres95@gmail.com.



Des permanences à votre service

- Bus du CIAS (Centre intercommunal d'action sociale) : lundi 27 mars et 10 avril, place de l'Église. Prise de rendez-vous au : 06 43 60 03 32 ou par mail cias@c3pf.fr.
- Architecte des bâtiments de France (ABF) : mercredi 29 mars, de 9 h 30 à 12 h 30, en mairie de Viarmes. Prise de rendez-vous au : 01 34 09 26 26.
- CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) : lundi 17 avril, de 14 h à 17 h, en mairie de Viarmes. Prise de rendez-vous au : 01 73 24 45 18.

Découvrez le patrimoine d'Asnières- sur-Oise à vélo...

... et en sécurité ! Le PNR Oise - Pays de France vient de terminer la pose de panneaux directionnels qui jalonnent la boucle V4. Cet itinéraire de 18 km intitulé « Découvrons une abbaye, des villages, des lavoirs... » permet aux cyclistes de rejoindre l'abbaye de Royaumont et de visiter les villages de Luzarches, Asnières-sur-Oise, Viarmes et Seugy. À vos vélos !



Des livres à partager

Le dimanche 16 avril, venez échanger vos livres, BD, mangas... place de l'Église. Le principe lancé par En Tête la planète ! est simple : vous déposez des livres et vous prenez ce que vous souhaitez.

Scannez le code QR pour
obtenir l'itinéraire.



Distribution gratuite de compost

TRI-OR
Syndicat pour la collecte et le traitement des déchets ménagers

Tous au compost !
Rien ne se perd... tout se transforme



Venez chercher votre compost gratuitement !

QUI ? Les habitants des 28 communes membres du Syndicat TRI-OR
QUAND ? le mercredi, du 1^{er} mars au 26 avril, entre 14h et 17h.
OÙ ? Sur le parking du site de Champagne-sur-Oise.
COMMENT ? Avec un contenant, un gilet jaune et une pelle.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Notre compost est très concentré. Il ne doit pas être utilisé seul ! Le mélange idéal est composé de 15 % de compost et 85 % de terre naturelle.



Artistes en herbe ? À vous de jouer !

Tu as entre 3 et 15 ans ? Réalise seul ou en groupe un tableau végétal ou une sculpture avec des matériaux recyclés et participe au concours de créations organisé par la C3PF dans le cadre de la journée de l'environnement qui aura lieu le 3 juin à Baillet-en-France. Un flyer reprenant les modalités a été distribué à chaque enfant dans les écoles.

La Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France
provoque dans ce cadre de la

JOURNÉE DÉPARTEMENTALE de l'ENVIRONNEMENT

CONCOURS de Créations
Thématiques : Nature / Recyclage

Tableau végétal
Taille max : 60x50cm

ou

Sculpture recyclée
Taille max : 60x50cm

Tu as entre 3 et 15 ans ? Réalise seul ou en groupe : un **Tableau végétal** ou une **Sculpture** avec des matériaux recyclés et tente de gagner des lots !

1- Envoie-nous une photo de la création avant le **26 mai 2023** à l'adresse concours@c3pf.fr
 2- Dépose ton œuvre du **29 mai au 3 juin** en Mairie de Baillet-en-France aux horaires d'ouverture.

Votes sur place le 3 juin de 12h à 15h30 et remise des prix à 16h00 au Parc du Bois de l'Étang à Baillet-en-France.
 Plus d'informations sur carnelle-pays-de-france.fr

Carnelle
Pays de France

À la recherche d'assistants familiaux

Le Conseil départemental recrute des assistants familiaux.

Professionnel méconnu du grand public et pourtant acteur indispensable dans le champ de la protection de l'enfance, l'assistant familial a pour mission d'accueillir, à son domicile, des jeunes de tout âge, confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance, suite à une décision du Juge des Enfants. Créer du lien, apporter de la stabilité, soutenir, guider, accompagner, cadrer, contenir sont autant de verbes qui résument ce métier.

Pour exercer cette profession, il faut obtenir un agrément et effectuer une formation de 60 heures.

Pour plus de renseignements :

- www.valdoise.fr/437-assistant-familial.htm

- le site de la fédération : ufnafam.org



Où se trouve Sophie la girafe ?

Dans L'Actu de février, j'allais partir sur le terrain avec Nicolas Guilbert, responsable des Services techniques, pour voir l'avancée des travaux, en page 3.

Et pour ce numéro, je suis toujours bien cachée.

À vous de jouer !



Apprenez à greffer les arbres fruitiers

Inscrivez-vous vite pour découvrir les techniques de greffage d'arbres fruitiers. Cette démonstration est organisée par l'association Autour du verger, avec le PNR Oise - Pays de France le 26 mars prochain.

DÉMONSTRATION DE GREFFAGE D'ARBRES FRUITIERS

Le Dimanche 26 mars 2023
à partir de 14 h. 30
au Verger Communal d'Asnières-sur-Oise
Rue Edouard Picard

GRATUIT

Démonstration encadrée par Sylvain Drocourt, pomologue

Venez découvrir les techniques de greffage des arbres fruitiers. Vous pourrez ensuite passer à la pratique en greffant vous-même votre greffon et repartir avec votre arbre pour le planter chez vous. Si vous en avez un, apportez votre coupeau suisse.

Le nombre de places étant **LIMITÉ À 30**
Inscription obligatoire par téléphone au PNR : **03 44 63 65 65**

PNR Oise - Pays de France
Autour du verger

Familles,

la PMI se déplace à votre porte

Depuis la mi-mars, le Conseil départemental du Val-d'Oise, après signature d'une charte avec l'équipe municipale, a mis en place un nouveau service de proximité à la disposition des familles asniéroises.

Véritable cabinet médical roulant, le bus de la PMI assure trois fois par mois des consultations de puériculture, pédiatriques et de suivi de grossesse sur la commune. Il est installé devant l'Espace Josette-Jourde.

Le planning de passage du bus est disponible sur le site de la commune. Prise de rendez-vous au 06 31 02 09 21.

Le bus PMI passe bientôt près de chez vous !

* d'infos : valdoise.fr/bus_departemental

BUS PMI
ars



Nettoyage de fin d'hiver dans le verger communal



Dimanche matin... culinaire le 12 février



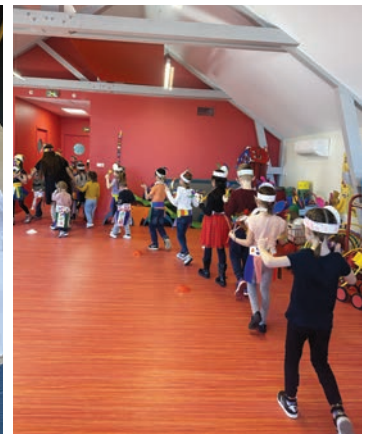
Journée bien-être par Sports et Loisirs le 5 février



Abattage de peupliers dangereux route d'Asnières le 20 février



Vive le carnaval pendant les vacances d'hiver à l'accueil de loisirs !



Vos élus à votre rencontre dimanche 12 février



Aménagement de la ruelle Saint-Laurent et de la rue de Noisy par les Services techniques



Classe de neige des CM2 de l'école Blanche de Castille du 29 janvier au 3 février



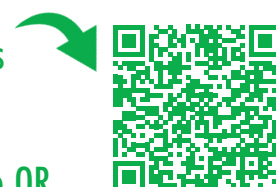
Coup de peinture dans le hall de la mairie par les Services techniques fin février



Réfection de la berge rue des Marais à Baillon courant mars



Retrouvez encore plus de photos sur le site internet de la ville, rubrique Retour en images ou en scannant directement le code QR.



ASNIÈRES-SUR-OISE
village de l'avenir

Asnières-sur-Oise débarque sur Instagram !



Retrouvez la page officielle de la commune

Suivez l'actualité de votre ville en photos mais aussi :

- Annonces d'événements
- Retours en images
- Infos à ne pas manquer

@villeasniernessuroise




Abonnez-vous !



Hommage à Alain Picard

Un homme discret, très attaché à sa commune nous a quittés le 28 février dernier.



Descendant de plusieurs générations d'agriculteurs, Alain n'a pas repris la ferme familiale. Il a toujours travaillé comme dépanneur électricien à Gouvieux.

Asniérois, Alain l'était : il est né et a toujours vécu dans notre commune. D'ailleurs, la rue Édouard-Picard porte le nom de son grand-père. Chasseur passionné, Alain respectait l'environnement et l'on pouvait le croiser, jumelles en mains, observant la nature où il se ressourçait. Nous garderons d'Alain, le souvenir d'un honnête homme, au caractère fort mais juste. Toute l'équipe municipale adresse à sa famille ses sincères condoléances.

Expressions directes

Un Village Uni Groupe minoritaire du conseil municipal



Le SIECCAO a voté le nouveau tarif du m³ d'eau pour 2023 : de 0,42 € HT à 0,60 € HT c'est 42 % d'augmentation ! C'est excessif en période d'inflation ! L'eau est un bien commun, surtout les premiers m³ !

Les collectivités pourraient privilégier les petits consommateurs et les usages irréductibles. L'eau pour la cuisine et l'hygiène et l'eau pour la piscine et la voiture n'ont pas la même valeur ! Une facturation du m³ proportionnelle à la consommation sera plus économe et mieux comprise.

Nous en sommes conscients, le besoin d'augmentation des recettes est justifié pour financer les défis du

SIECCAO :

- Renover le réseau d'alimentation d'eau et réduire les fuites qui ont atteint 50% par endroits. Le décret «fuites» (2012, engagement 111 du Grenelle de l'environnement) incite les collectivités à améliorer leur rendement d'eau potable.
- Réduire les Organo-Halogènes-Volatils (OHV), famille de molécules, comprenant le tétrachloroéthylène et le trichloroéthylène, qui culminent en limite des normes imposées.
- Réduire le niveau des nitrates trop élevé pour la santé. Sur le plan sanitaire l'ARS (voir dernière facture d'eau) révèle que l'indicateur de qualité fait l'objet de non-conformités limitées. Au niveau B l'eau est encore considérée sans risque pour la santé. En matière d'O.H.V. le dépassement régulier des normes est inquiétant : la moyenne est de 10,6ug/L avec un maximum de 16 ug/L pour une limite de qua-

lité de 10 ug/L !!

Pour maintenir la conformité de l'eau en sortie d'usine, le SIECCAO est obligé de diluer les O.H.V. en mélangeant les eaux des anciens forages avec celles des 3 nouveaux forages mis en service en 2021. Le SIECCAO recherche sans succès les origines de ces pollutions. Une nouvelle étude est engagée pour un montant de 383 845 €.

Enfin face aux pollutions agricoles, nous, citoyens et consommateurs, sommes au centre des impératifs sanitaires. Une démarche collective est préférable au principe du pollueur payeur qui transfère au seul agriculteur une responsabilité que nous partageons.

Le SIECCAO entre dans une démarche d'indemnisation des surcoûts et des manques à gagner pour les agriculteurs qui s'engagent volontairement dans de nouvelles pratiques environnementales. Cette démarche prend la forme de contrats M.A.E.C. et doit être encouragée.

Le centre d'Asnières-sur-Oise, c'est plus que jamais le coeur du village qui bat !

Groupe majoritaire du conseil municipal



Sous l'impulsion de la majorité municipale, et en particulier grâce au travail de longue haleine entrepris par Sylvie Peslerbe, adjointe au maire en charge du commerce, le marché du dimanche matin prend de l'ampleur. En complément de notre maraîcher local et de ses légumes bio, du miel et des œufs frais, retrouvez dorénavant le traiteur et sa pâtisserie, ses fromages et produits laitiers, un primeur et un artisan élaborant ses propres terrines, plats cuisinés et autres confitures...

L'aménagement végétalisé de la place de l'Église, sa circulation réglementée et son stationnement à proximité des commerces, permettent aussi bien d'envisager des animations régulières que des manifestations festives. Et l'on peut se féliciter de cette nouvelle dynamique qui redonne des couleurs et des perspectives au centre de notre village. Améliorer la qualité de vie asniéroise tout en contribuant à son attractivité : c'est là un engagement tenu par la majorité municipale.

La place de l'Église ainsi transformée est désormais un lieu qui bouge et vit au rythme des nombreuses initiatives qui l'investissent : les collectes solidaires pour la Turquie et la Syrie, la campagne nationale « Une jonquille contre le cancer » ou encore l'animation régulière « Dimanche matin... » proposée par la majorité municipale et dont nous pouvons nous féliciter de la fréquentation croissante.

En effet, cette dernière rencontre un grand succès auprès de nos concitoyens tout en mettant en valeur nos associations, nos commerces, nos métiers. Ceux là même qui font les spécificités mêmes du bien vivre à Asnières-sur-Oise.

Vous avez une passion à partager, une profession à faire découvrir... quoi de mieux qu'un « Dimanche matin » ! Toutes vos idées sont les bienvenues ! Vos élus seront heureux de les recueillir place de l'Église chaque deuxième dimanche du mois.

Grâce à vous Asniérois, toujours plus nombreux à venir faire vos courses le dimanche au cœur du village, notre commune séduit de plus en plus de commerçants et de marchands. La qualité de vie qu'elle sait si bien préserver et stimuler y est aussi pour quelque chose !

Directeur de la publication: Éric Therry. Rédacteur en chef: Philippe Marcot. Rédactrice en chef adjointe: Aude Rougeaux. Graphisme et mise en page:

Aude Rougeaux. Ont contribué à ce numéro : associations, Manon Viple. Photos : associations, Philippe Marcot, Aude Rougeaux, Manon Viple. Toutes les illustrations et photos sont soumises à autorisation de reproduction. Édition : Mairie d'Asnières-sur-Oise, 20 rue d'Aval-Eau, 95270 Asnières-sur-Oise.

Mars 2023. Tirage : 1400 exemplaires. Impression : Inficom, 8 Grande-Rue, 95270 Asnières-sur-Oise. Dépôt légal : mars 2023.

Mairie d'Asnières-sur-Oise
20 rue d'Aval Eau - 95270 Asnières-sur-Oise
Tél. : 01 30 35 41 41 - www.ville-asnieres-sur-oise.fr
villeasniernessuroise @villeasniernessuroise
Application mobile gratuite « Asnières-sur-Oise »